

SCCR/47/INF/1 Prov.

Original : anglais

date : 27 novembre 2025

**Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes**

**Quarante‑septième session**

**Genève, 1er – 5 décembre 2025**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

*Document établi par le Secrétariat*

## Informations générales concernant le SCCR

Le Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes (SCCR) a été créé en 1998, conformément à une décision des assemblées des États membres de l’OMPI visant à créer des comités permanents chargés de reprendre les fonctions des comités d’experts existants. Le SCCR était chargé d’“examiner les questions émergentes dans ce domaine”, afin que “les activités de l’OMPI visant à développer le système international de protection du droit d’auteur et des droits connexes soient mieux harmonisées, plus minutieusement préparées et plus transparentes” (document SCCR/1/2). Le comité a tenu sa première session en 1998. Sa quarante‑septième session se tiendra du 1er au 5 décembre 2025.

Ordre du jour indicatif et approche flexible : cet ordre du jour annoté présente le temps que le Secrétariat propose d’allouer au SCCR, sur la base d’une division du temps disponible entre les trois principales questions à l’ordre du jour, à savoir la radiodiffusion, les limitations et exceptions, et les questions diverses, une fois les points préliminaires et administratifs de l’ordre du jour traités, et avant une demi‑journée consacrée à la clôture de la session, y compris le résumé du président.

Pour de plus amples informations sur la session précédente, le Résumé présenté par la présidente (document SCCR/46/SUMMARY) et les déclarations communiquées pour la quarante‑sixième session du SCCR (document SCCR/46/INF/STATEMENTS) sont disponibles sur la page Web consacrée à la quarante‑sixième session du SCCR à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86568>.

Conformément à la décision de l’Assemblée générale, le Secrétariat n’établit plus de rapport depuis la quarante‑deuxième session du SCCR. En revanche, l’enregistrement de la réunion précédente peut être consulté sur la page de diffusion sur le site Web de l’OMPI, sous forme de vidéo à la demande à l’adresse <https://webcast.wipo.int/home>. Les transcriptions générées par ordinateur de la réunion précédente peuvent être téléchargées sur la page de diffusion sur le Web de chaque session sous l’icône de téléchargement à droite.

**Premier jour – Lundi 1er décembre 2025**

### Ouverture de la session et protection des organismes de radiodiffusion

10 h 00 – 10 h 30 **Point 1 de l’ordre du jour :** Ouverture de la session : Allocution de la vice‑directrice générale et du président

**Point 2 de l’ordre du jour :** Adoption de l’ordre du jour de la quarante‑septième session

**Document :** [*Projet d’ordre du jour*](https://www.wipo.int/edocs/mdocs/copyright/fr/sccr_47/sccr_47_1_prov.pdf) (document SCCR/47/1 Prov.), disponible sur la page Web de la réunion, à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=88928>.

**Point 3 de l’ordre du jour :** Accréditation de nouvelles organisations non gouvernementales

**Document :** [*Accréditation d’organisations non gouvernementales*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=650586) (document SCCR/47/2 Rev.), disponible sur la page Web de la réunion, à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=88928>.

**Point 4 de l’ordre du jour :** Élection des membres du bureau

10 h 30 – 10 h 40 Brève description du déroulement de la réunion et des méthodes de travail par le président et le Secrétariat

10 h 40 – 11 h 20 Déclarations liminaires des coordonnateurs de groupes

11 h 20 – 11 h 40 Pause café[[1]](#footnote-2)

11 h 40 – 13 h 00 Ouverture du **point 5 de l’ordre du jour :** Protection des organismes de radiodiffusion

**Document** : [*Projet de Traité de l’OMPI sur la protection des organismes de radiodiffusion*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=650808) (document SCCR/47/3); les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=88928>.

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑sixième session du SCCR, le *Projet de Traité de l’OMPI sur la protection des organismes de radiodiffusion* (document SCCR/46/3) a été présenté par la présidente, les vice‑présidents et les rapporteurs, puis un débat dans un cadre informel s’est tenu. La présidente a annoncé qu’un projet révisé serait établi pour la session suivante.

**Quarante‑septième session du SCCR** : Un exposé sera présenté par le président, les vice‑présidents et les facilitateurs sur le *Projet de Traité de l’OMPI sur la protection des organismes de radiodiffusion* (document SCCR/47/3), révisé sur la base des observations formulées par les délégations à la quarante‑sixième session du SCCR. Le comité se réunira ensuite en séance informelle pour examiner ce texte et les prochaines étapes possibles.

13 h 00 – 15 h 00 Pause déjeuner

15 h 00 – 16 h 00 Suite du point 5 de l’ordre du jour

16 h 00 – 16 h 20 Pause café

16 h 20 – 18 h 00 Suite du point 5 de l’ordre du jour

**Deuxième jour – Mardi 2 décembre 2025**

### Protection des organismes de radiodiffusion et limitations et exceptions

10 h 00 – 11 h 00 Suite du point 5 de l’ordre du jour

11 h 00 – 11 h 20 Pause café

11 h 20 – 13 h 00 Suite du point 5 de l’ordre du jour

13 h 00 – 15 h 00 Pause déjeuner

15 h 00 – 16 h 00 Suite du point 5 de l’ordre du jour

16 h 00 – 16 h 20 Conclusion des travaux sur le point 5 de l’ordre du jour

16 h 20 – 16 h 40 Pause café

16 h 40 – 18 h 00 Ouverture du **point 6 de l’ordre du jour :** Limitations et exceptions en faveur des bibliothèques et des services d’archives et **point 7 de l’ordre du jour :** Limitations et exceptions en faveur des établissements d’enseignement et de recherche et des personnes ayant d’autres handicaps

**Documents** : Proposition des États‑Unis d’Amérique figurant dans la [*version mise à jour du document intitulé “Objectifs et principes concernant les exceptions et limitations en faveur des bibliothèques et des services d’archives” ([la version précédente portait la cote] SCCR/26/8)*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=622473) (document SCCR/44/5); [*Projet de proposition du groupe des pays africains pour la mise en œuvre du programme de travail sur les exceptions et limitations*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=622548) (document SCCR/44/6 Rev.) relatif au [*Programme de travail sur les exceptions et limitations*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=603511) adopté en mars 2023 (document SCCR/43/8 Rev.)*;* [*Projet de plan de mise en œuvre du Programme de travail sur les exceptions et limitations*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=630105) établi par le Secrétariat à la demande des États membres durant la quarante‑cinquième session du SCCR (document SCCR/45/10 Prov.); [*Proposition relative aux limitations et exceptions*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=651312) établie par le groupe des pays africains (document SCCR/47/5); [*Texte proposé dans le cadre des efforts déployés en vue de l’élaboration d’un ou plusieurs instruments juridiques internationaux appropriés sur les limitations et exceptions*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=652145), proposé par la présidente et le vice‑président du SCCR (document SCCR/47/8); les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l’adresse [https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\_id=88928](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=651312).

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑sixième session du SCCR, la présidente a présenté un résumé des discussions informelles qu’elle et le vice‑président avaient eues avec un groupe de volontaires représentant tous les groupes de pays, afin de trouver un terrain d’entente sur la voie à suivre en matière de limitations et d’exceptions. Des discussions formelles et informelles se sont tenues dans le but de définir les principales priorités. La présidente a présenté un programme pour faciliter, construire et encourager les avancées, comprenant notamment l’établissement, par la présidente et le vice‑président, d’un document contenant des suggestions concrètes visant à trouver un terrain d’entente sur la question des limitations et des exceptions.

**Quarante‑septième session du SCCR** : Le président et le vice‑président présenteront le *[Texte proposé dans le cadre des efforts déployés en vue de l’élaboration d’un ou plusieurs instruments juridiques internationaux appropriés sur les limitations et exceptions](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=652145)* (document SCCR/47/8). Le président invitera le groupe des pays africains à présenter la [*Proposition relative aux limitations et exceptions*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=651312) (document SCCR/47/5). Les délibérations auront lieu sur la base des textes et des prochaines étapes possibles. En outre, le président invitera les auteurs du *Guide sur l’accès* (document SCCR/47/...) à présenter le document, puis un débat sera organisé sur ce thème.

**Troisième jour – Mercredi 3 décembre 2025**

### Limitations et exceptions

10 h 00 – 11 h 00 Suite des points 6 et 7 de l’ordre du jour

11 h 00 – 11 h 20 Pause café

11 h 20 – 13 h 00 Suite des points 6 et 7 de l’ordre du jour

13 h 00 – 15 h 00 Pause déjeuner

15 h 00 – 16 h 00 Suite des points 6 et 7 de l’ordre du jour

16 h 00 – 16 h 20 Pause café

16 h 20 – 18 h 00 Suite des points 6 et 7 de l’ordre du jour

**Quatrième jour – Jeudi 4 décembre 2025**

### Limitations et exceptions et questions diverses

10 h 00 – 11 h 00 Suite des travaux sur les points 6 et 7 de l’ordre du jour; présentation du Guide sur l’accès

11 h 00 – 11 h 20 Conclusion des points 6 et 7 de l’ordre du jour

11 h 20 – 11 h 40 Pause café

11 h 40 Ouverture du **point 8 de l’ordre du jour :** Questions diverses

#### Droit de suite

11 h 40 – 12 h 10 **Documents :** [*Instrument de l’OMPI relatif au droit de suite des artistes – Partie 1*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=602473) (document SCCR/43/INF/2 Rev.); [*Instrument de l’OMPI relatif au droit de suite des artistes – Deuxième partie*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=629427)(document SCCR/45/INF/2 Rev.); ces documents sont disponibles sur la page Web de la réunion, à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=88928>.

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑troisième session du SCCR, M. Sam Ricketson a présenté la première partie de *l’Instrument de l’OMPI relatif au droit de suite des artistes* (document SCCR/43/INF/2 Rev.), l’accent étant mis sur le cadre juridique. À la quarante‑sixième session du SCCR, M. Sam Ricketson a présenté la deuxième partie de *l’Instrument de l’OMPI relatif au droit de suite des artistes* (document SCCR/45/INF/2 Rev.), l’accent étant mis sur les aspects pratiques de l’administration d’un régime de droit de suite des artistes au niveau national.

**Quarante‑septième session du SCCR** : Le président invitera la délégation du Maroc à présenter un rapport sur la Conférence régionale africaine sur le droit de suite des artistes qui s’est tenue à Rabat en octobre 2025. Le Secrétariat sera invité à aborder les prochaines étapes des travaux.

#### Droits des metteurs en scène

12 h 10 – 12 h 20 **Document :** [*Étude sur les droits des metteurs en scène de théâtre*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=539751) (documents SCCR/41/5), disponible sur la page Web de la réunion, à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=88928>.

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑sixième session du SCCR, le Secrétariat a fait le point sur l’état d’avancement des travaux en cours.

**Quarante‑septième session du SCCR** : Le président invitera le Secrétariat à présenter un rapport sur l’état d’avancement des travaux.

#### Droit d’auteur dans l’environnement numérique

12 h 20 – 13 h 00 **Documents :** [*Projet de programme de travail sur le droit d’auteur dans l’environnement numérique*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=651786) (document SCCR/47/7), présenté par le groupe des pays d’Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC). Ce document fait suite à la précédente [*Proposition relative à un examen du droit d’auteur dans l’environnement numérique*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=602785) (document SCCR/43/7), présentée à la quarante‑troisième session du SCCR, ainsi qu’au [*Projet de programme de travail sur le droit d’auteur dans l’environnement numérique*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=629272) (document SCCR/45/4) de 2024. [*Proposition de l’Indonésie pour un instrument juridiquement contraignant sur la gouvernance des redevances de droit d’auteur dans l’environnement numérique : favoriser l’égalité des chances dans un monde globalisé*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=651405) (document SCCR/47/6), établie par le Ministère de la justice de la République d’Indonésie. Les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=88928>.

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑sixième session du SCCR, le comité a examiné le *Projet de programme de travail sur le droit d’auteur dans l’environnement numérique* (document SCCR/45/4) et une demande tendant à faire du droit d’auteur dans l’environnement numérique un point permanent de l’ordre du jour du comité.

**Quarante‑septième session du SCCR** : Le président invitera le GRULAC à présenter le *[Projet de programme de travail sur le droit d’auteur dans l’environnement numérique](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=651786)* (document SCCR/47/7). En outre, le président invitera la délégation de l’Indonésie à présenter le *[Proposition de l’Indonésie pour un instrument juridiquement contraignant sur la gouvernance des redevances de droit d’auteur dans l’environnement numérique : favoriser l’égalité des chances dans un monde globalisé](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=651405)* (document SCCR/47/6).

13 h 00 – 14 h 30 Pause déjeuner[[2]](#footnote-3)

#### Séance d’information

14 h 30 – 18 h 30[[3]](#footnote-4) Une séance d’information sur le droit d’auteur et l’intelligence artificielle générative sera organisée conformément à la demande formulée par les membres du SCCR.

**Document :** [*Séance d’information sur le droit d’auteur et l’intelligence artificielle générative – programme provisoire*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=652226) (document SCCR/47/INF/2); les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=88928>.

**Rappel des activités récentes** : Conformément à la demande des États membres, le Secrétariat a organisé des séances d’information sur l’IA générative et le droit d’auteur aux quarante‑cinquième et quarante‑sixième sessions du SCCR. Après la dernière session, le Secrétariat a été invité à organiser une séance d’information complémentaire à la quarante‑septième session du SCCR, au titre du point de l’ordre du jour consacré au droit d’auteur dans l’environnement numérique.

**Quarante‑septième session du SCCR** : Le comité organisera une séance d’information sur l’intelligence artificielle générative en rapport avec le droit d’auteur afin d’échanger des informations sur les faits nouveaux récents à l’échelle nationale ou régionale et de traiter deux thèmes principaux : 1) Visibilité et transparence, et 2) Concession de licences et rémunération

**Cinquième jour – Vendredi 5 décembre 2025**

### Questions diverses et clôture de la session

10 h 00 – 11 h 20 Suite sur le *Droit d’auteur dans l’environnement numérique*

11 h 20 – 11 h 40 Pause café

#### Proposition concernant une étude sur les droits des auteurs d’œuvres audiovisuelles et les mécanismes de paiement pour l’exploitation de leurs œuvres et Proposition concernant une étude sur les droits des artistes interprètes ou exécutants de l’audiovisuel et les mécanismes de paiement pour l’exploitation de leurs interprétations ou exécutions

11 h 40 – 12 h 20 **Documents :** *[Proposition révisée concernant une étude sur les droits des auteurs d’œuvres audiovisuelles et leur rémunération pour l’exploitation de leurs œuvres](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=651026)* (document SCCR/44/7 Rev.2). Ce document fait suite à la précédente [*Proposition révisée concernant une étude sur les droits des auteurs d’œuvres audiovisuels et leur rémunération pour l’exploitation de leurs œuvres*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=643754)(document SCCR/44/7 Rev.), établie par la délégation de la Côte d’Ivoire; [*Proposition concernant une étude sur les droits des artistes‑interprètes du secteur audiovisuel et les mécanismes de rémunération pour l’exploitation de leurs interprétations*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=650850)(document SCCR/47/4), établie par le groupe des pays africains; les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=88928>*.*

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑sixième session du SCCR, le comité a examiné la *Proposition révisée concernant une étude sur les droits des auteurs d’œuvres audiovisuelles et leur rémunération pour l’exploitation de leurs œuvres* (document SCCR/44/7 Rev.).

**Quarante‑septième session du SCCR** : Le président invitera le groupe des pays africains à présenter la [*Proposition révisée concernant une étude sur les droits des auteurs d’œuvres audiovisuels et leur rémunération pour l’exploitation de leurs œuvres*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=643754) (document SCCR/44/7 Rev.2) et la [*Proposition concernant une étude sur les droits des artistes‑interprètes du secteur audiovisuel et les mécanismes de rémunération pour l’exploitation de leurs interprétations*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=650850) (document SCCR/47/4). Le président invitera le comité à examiner les propositions.

#### Proposition d’étude sur la protection des normes techniques au titre du droit d’auteur

12 h 20 – 12 h 50 **Document** : [*Proposition d’étude sur la protection des normes techniques au titre du droit d’auteur*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=642834) (documents SCCR/46/4 Rev.); ce document est disponible sur la page Web de la réunion, à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=88928>.

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑sixième session du SCCR, la délégation du Canada a présenté sa *Proposition d’étude sur la protection des normes techniques au titre du droit d’auteur* (document SCCR/46/4 Rev.).

**Quarante‑septième session du SCCR** : Le président invitera le comité à examiner la proposition.

#### Questions diverses

12 h 50 – 13 h 00 Le président demandera si d’autres questions doivent être examinées par le comité.

13 h 00 – 15 h 00 Pause déjeuner

15 h 00 – 16 h 00 **Point 9 de l’ordre du jour :** Clôture de la session : présentation du résumé du président; déclarations de clôture des coordonnateurs de groupes.

16 h 00 – 16 h 20 Pause café

16 h 20 – 18 h 00 Suite et conclusion du point 9 de l’ordre du jour.

[Fin du document]

1. Du café sera disponible aux heures prévues pour les pauses café. Toutefois, le président peut décider de ne pas interrompre la réunion pendant toutes ces pauses ou une partie de celles-ci. [↑](#footnote-ref-2)
2. Il est proposé de raccourcir la pause déjeuner de 30 minutes afin de laisser plus de temps pour la séance d’information. [↑](#footnote-ref-3)
3. Du café sera disponible entre 15 h 00 et 15 h 30 à l’extérieur de la salle. [↑](#footnote-ref-4)